

2018-2019 ACADEMIC YEAR

LAW SCHOOL

CATALOGUE

**COURSES TAUGHT IN ENGLISH
COURSES TAUGHT IN FRENCH**

SEMESTER 1 & SEMESTER 2

Dear Partners, Dear Students,

Lyon Catholic University Faculty of Law was founded in 1875. It welcomes a wide range of students and academics from many nationalities with a variety of backgrounds. Our Faculty of Law is highly internationalized in teaching and research, demonstrated notably by its numerous agreements with partner Universities around the world, classes taught in English, international programs for law students and professionals as well as guest lecturers from many different jurisdictions and organizations, European as well as International.

The Faculty of Law focuses its teaching and research activities on European, International and Comparative Law, especially from a trade law and digital law perspective, in connection with its LL.M. programs in Business, Trade and Digital Law. My colleagues and I very much look forward to welcoming you to our vibrant city and Faculty of Law!

*Michel Cannarsa
Dean of Law*

Chers Partenaires, Chers Etudiants,

La Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lyon a été fondée en 1875. Elle accueille des étudiants et des enseignants aux parcours multiples. Notre Faculté de Droit oriente fortement ses activités d'enseignement et de recherche vers l'international; cet engagement se concrétise notamment au travers du grand nombre d'accords avec des Universités partenaires dans le monde, du catalogue de cours enseignés en anglais, des programmes internationaux, ainsi que de l'accueil d'enseignants et de conférenciers en provenance de différents pays et institutions européennes et internationales.

Le Droit européen, international et compare est au cœur de nos préoccupations, tout spécialement dans une perspective de droit commercial et de digitalisation du droit, en lien avec les programmes de Master en Droit international des affaires et des investissements.

Mes collègues et moi-même sommes impatients de vous accueillir au sein de notre Faculté, au dynamisme qui n'a d'égal que celui de notre ville de Lyon!

*Michel Cannarsa,
Directeur de la Faculté de Droit*

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Année Universitaire 2018-2019 - Semestre 1 [de Septembre à Décembre]	1
2018-2019 Academic Year - Semester 1 [from September to December]	8
Année Universitaire 2018-2019 - Semestre 2 [de Janvier à Mai].....	13
2018-2019 Academic Year - Semester 2 [from January to May]	19
Table des matières – Table of contents	24

FACULTÉ DE DROIT

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS EN FRANÇAIS

Année Universitaire 2018-2019 - Semestre 1 [de Septembre à Décembre]

Matières	Niveau	Crédits	Heure/ semestre	Semestre	Faculté
<i>Approche du Monde contemporain</i>	L1	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Droit civil 1: les personnes</i>	L1	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Histoire constitutionnelle française</i>	L1	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Histoire du Droit</i>	L1	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Introduction générale au Droit</i>	L1	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Droit administratif 1</i>	L2	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit civil 2 : la famille</i>	L2	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit constitutionnel 2 : la 5ème République</i>	L2	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit des obligations 1 : les quasi-contrat & la responsabilité délictuelle</i>	L2	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit pénal général</i>	L2	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Common Law (Enseigné en Français)</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Droit civil 3: les biens</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Droit administratif approfondi</i>	L3	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit des contrats spéciaux</i>	L3	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit des obligations 3 : le régime général des obligations</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Droit international public</i>	L3	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit public des biens</i>	L3	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Droit social 1: relations collectives</i>	L3	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Histoire des idées politiques 1</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Procédure civile</i>	L3	5 ECTS	31h30	1	Droit
<i>Sociologie historique de l'Etat (sous réserve)</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Problèmes de la mondialisation</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Systèmes juridiques comparés</i>	L3	3 ECTS	21h	1	Droit
<i>Systèmes onusien de protection des droits de l'Homme</i>	Master	3 ECTS	12h	1	Idhl
<i>Systèmes régionaux de protection des droits de l'Homme</i>	Master	6 ECTS	36h	1	Idhl
<i>Langue française</i>		4 ECTS	30h	1	Droit
<i>Langues: Anglais, Espagnol, Allemand, Italien</i>	L1, L2 ou L3	3 ECTS	21h	1	Droit

L1, L2, L3 : 1^{ère} ou 2^{ème} ou 3^{ème} année de Licence en Droit

APPROCHE DU MONDE CONTEMPORAIN

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Il ne s'agit pas d'une histoire du monde contemporain mais d'une « approche » d'un phénomène dont il reste à préciser les contours. Le terme implique la combinaison d'un aspect historique (le monde contemporain) et d'un regard universitaire critique (l'approche de ce « monde » envisagé dans son actualité). L'étude de l'intitulé du sujet sera aussi l'occasion de définir les méthodes de travail à l'université, les lectures à prévoir ainsi que l'évaluation finale portant sur la compréhension et l'apprentissage du cours.

DROIT CIVIL 1 : LES PERSONNES

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21h heures

Le droit des personnes a pour objet l'analyse de la personnalité juridique (qui est l'aptitude à être titulaire de droits et débiteur d'obligations) et de ses effets. Le cours sera divisé en deux livres.

Dans un premier livre seront étudiées les conditions d'acquisition et de perte de la personnalité juridique dans un premier titre puis, dans un second titre, les attributs ou moyens d'individualisation de la personne en droit. Il s'agira alors d'appréhender les règles relatives au nom de famille, au prénom et au sexe de la personne physique.

La personnalité juridique induit la protection qui sera abordée dans un livre 2. Il sera question dans un premier titre des droits dits de la personnalité qui sont reconnus à tous ceux qui ont la personnalité juridique. Puis, dans un titre second, seront traitées les règles spécifiques aux personnes vulnérables tels que le mineur et le majeur

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

L'étude de l'histoire constitutionnelle française est indispensable pour saisir les fondements de notre droit public moderne. Cette approche historique permet de cerner les enjeux et la portée des agencements institutionnels des différents régimes que connaît la France de 1789 à 1870. A la lumière du contexte social, des contestations idéologiques et des forces politiques, nous présentons les institutions, leur fonctionnement et leur influence sur le jeu de la vie politique. Pour introduire notre propos, il convient de présenter les fragilités des institutions de l'Ancien Régime et mesurer les mutations institutionnelles et politiques intervenues en 1789. De 1789 à 1814, un nouvel ordre politique se fonde progressivement. Ce dernier rend compte d'une instabilité qui demeurera longtemps une de ses caractéristiques essentielles. Aux innovations constitutionnelles et institutionnelles, succèdent les restaurations (1814-1848) durant lesquelles la France fait son apprentissage du parlementarisme. En 1848, la France « se constitue » en une République, éprise de liberté et démocratie. L'architecture institutionnelle évolue mais ne parvient pas à résister au rétablissement de l'Empire en 1852. Celui-ci renoue progressivement avec une logique parlementaire qu'il convient de nuancer. La défaite militaire de 1870 cause la chute du régime.

HISTOIRE DU DROIT

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Le cours a pour objet d'étudier les fondements du droit français dans une perspective historique. Partant des racines les plus anciennes, il explore les apports essentiels du droit romain, l'héritage du moyen âge, la genèse d'un droit proprement national en France, ainsi que l'emprise du Code civil.

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DROIT

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

La première partie est consacrée à la notion de droit et à ses contours à travers la compréhension des fondements du droit et de l'étude des caractéristiques de la règle de droit.

La deuxième partie intéresse le droit objectif c'est-à-dire l'ensemble des règles de conduite en vigueur dans une société donnée à travers sa mise en perspective et sa mise en œuvre.

La troisième partie traite des droits subjectifs à partir de l'étude de leur classification, de leurs titulaires et de leurs moyens de preuve.

DROIT ADMINISTRATIF 1

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Au service de l'intérêt général, l'Administration est soumise au respect d'un corpus de normes et dispose de procédés divers, de prérogatives exorbitantes du droit commun. Le Professeur Chapus a dit du droit administratif qu'il est un droit « fondamentalement prétorien ». La jurisprudence y tient toujours une large place même si la norme écrite - constitution, loi, règlement, norme communautaire et internationale - y prend également une place importante. Outre l'étude des normes dont le respect s'impose à l'Administration, ce cours a pour objet l'étude de l'action administrative et nous conduira à présenter les notions cardinales de police administrative, de service public, de contrat public et d'acte administratif unilatéral.

DROIT CIVIL 2: LA FAMILLE

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

La famille est une notion floue difficile à définir. Davantage que le groupe familial lui-même, le Droit de la famille appréhende les liens juridiques entre ses membres, en particulier les liens de couple et de filiation. La première partie du cours sera donc consacrée au couple, lequel recouvre plusieurs réalités juridiques : le mariage, le pacte civil de solidarité et le concubinage. Ces formes de vie à deux seront étudiées, en les comparant, de leur formation à leur éventuelle dissolution. La seconde partie sera consacrée à l'enfant. L'essentiel de cette partie sera consacré à sa filiation, c'est-à-dire au lien juridique qui l'unit à ses parents, mais une étude des corollaires de la filiation viendra, en complément, faire le lien avec le Droit des personnes.

DROIT CONSTITUTIONNEL 2 : LA 5ÈME RÉPUBLIQUE

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Ce cours a pour objectif d'étudier les institutions de la Vème République.

Le constituant de 1958 a souhaité mettre un terme aux faiblesses des régimes précédents. A cette fin, il a adopté un texte destiné à réaffirmer la place du pouvoir exécutif et à limiter celle de l'Assemblée nationale, notamment en redonnant au Sénat l'importance dont l'avait privée la Constitution de 1946. Pour veiller au respect de ce texte a été créé le Conseil constitutionnel, organe qui a connu une évolution remarquable.

DROIT DES OBLIGATIONS 1 : LES QUASI-CONTRAT & LA RESPONSABILITÉ CIVILE DELICTUELLE

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Le droit des obligations est la matière qui vise les règles qui s'appliquent « au lien de droit entre deux ou plusieurs personnes, en vertu duquel, l'une, le créancier, peut contraindre l'autre, le débiteur, à exécuter une prestation ».

La naissance de l'obligation a trois sources : les actes juridiques, les faits juridiques ou l'autorité seule de la loi. Enfin, la loi retient que l'obligation peut naître de l'exécution volontaire ou de la promesse d'exécution d'un devoir de conscience envers autrui qui visent d'une part l'acte juridique et, d'autre part, le fait juridique.

Les règles qui concernent l'acte juridique c'est-à-dire la théorie générale du contrat, seront abordées au semestre 2 (2^{ème} année de Licence) et le régime juridique de l'obligation au semestre 1 de la 3^{ème} année de Licence.

Aussi, durant ce cours seront donc présentées les règles relatives à l'obligation puis celles qui gouvernent le fait juridique à l'origine de deux types de situation que sont les quasi-contrats et la responsabilité civile délictuelle ou responsabilité extracontractuelle.

DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Le cours de droit pénal général a pour objet l'étude de la règle de droit pénal, c'est-à-dire de l'interdit social assorti d'une peine. La loi, expression de la volonté générale, définit strictement chacun des comportements qu'elle prohibe et sanctionne. Ainsi appréhendé, leur recueil (le Code pénal n'étant pas exhaustif) est au discours social ce qu'un dictionnaire est au langage ; son étude constitue le droit pénal spécial. Mais au-delà des particularités spécifiques à telle ou telle infraction, des règles communes existent qui en constituent la grammaire. Ainsi, dans la mesure où le droit pénal général a pour objet les principes généraux de l'incrimination et de la sanction, il convient de s'interroger sur le fondement du droit de punir avant de s'intéresser à la règle de droit pénal, à ses éléments constitutifs, ainsi qu'à la mise en œuvre de la responsabilité pénale.

COMMON LAW [ENSEIGNÉ EN FRANÇAIS]

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Pour les juristes français, le système juridique de Common Law est souvent d'une appréhension délicate compte tenu de ses spécificités. L'étude de ses racines historiques, en Angleterre, est indispensable pour comprendre l'expansion de ce modèle juridique bien au-delà des îles britanniques. En partant de la conquête normande jusqu'à l'époque contemporaine, la Common Law anglaise a été en évolution constante, tout en perpétuant sa structure initiale.

Le cours se propose donc de couvrir ce développement constant en distinguant la genèse de la Common Law anglaise (1ère Partie), de sa configuration actuelle (2e Partie). Le système juridique de Common Law inspire l'organisation juridique de nombreux Etats dans le monde (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Israël, Afrique du Sud, Inde...). Les caractéristiques de la Common Law aux Etats-Unis justifient néanmoins de consacrer des développements propres à ce pays. L'étude du système juridique américain peut se révéler en effet encore plus complexe que celle du système juridique anglais et britannique. La troisième partie du cours portera ainsi sur les aspects essentiels de ce modèle juridique central à l'heure actuelle, source d'influence et de diffusion de la Common Law (3e Partie).

DROIT CIVIL 3: LES BIENS

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Branche du droit civil, le droit des biens peut être défini comme l'ensemble des règles régissant les choses, par opposition aux personnes ainsi que leur appropriation. Cette branche du droit, contrairement à de nombreuses autres, n'a pas fait l'objet d'une réforme d'ensemble depuis l'entrée en vigueur du Code civil napoléonien en 1804. Pourtant, doctrine, jurisprudence et législateur ont apporté des précisions, notamment au regard de l'évolution de la société, des pratiques professionnelles et des technologies, conduisant aujourd'hui à une image en grande partie renouvelée du droit des biens. Ce cours de 21 heures, sans travaux dirigés, présente les grandes classifications, les théories et les mécanismes généraux du droit des biens afin de donner aux étudiants les clés de compréhension des évolutions actuelles en la matière et de mécanismes plus complexes abordés en Master.

DROIT ADMINISTRATIF APPROFONDI

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Ce cours est envisagé en lien avec l'enseignement de droit administratif général (L2) dont il est le complément. Il porte sur la responsabilité de la puissance publique, abordée de manière thématique. Soit la responsabilité de l'administration du fait de la police administrative / de l'Etat du fait du service public de la justice / administrative du fait du service public de la santé / administrative du fait de l'activité de certains services sociaux / administrative en matière contractuelle.

DROIT DES CONTRATS SPÉCIAUX

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Ce cours s'inscrit en prolongement de la théorie générale des contrats, étudiée dans le cadre du cours de droit des obligations 1 et 2. Il se consacre à l'étude des principaux contrats civils. Envisageant les règles spécifiques que le législateur et la jurisprudence leur consacrent, il développe des problématiques essentiellement techniques. Sont ainsi étudiés, outre -à titre préliminaire - certains avant-contrats en tant que contrats préparatoires (pacte de préférence, promesse de contrat), les contrats portant sur les choses (vente, fiducie, prêt, bail d'habitation), ainsi que les contrats relatifs aux services (entreprise et mandat). Enfin, des développements sont consacrés à la dématérialisation desdits contrats et/ou de leur objet, conséquence de l'irruption des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la vie contractuelle.

DROIT DES OBLIGATIONS 3 : LE RÉGIME GÉNÉRAL DES OBLIGATIONS

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

L'obligation, ou droit subjectif personnel, est définie par le lexique des termes juridiques comme « un lien de droit entre deux ou plusieurs personnes, en vertu duquel, l'une, le créancier, peut contraindre l'autre, le débiteur, à exécuter une prestation (donner, faire ou ne pas faire) ». L'étude du droit des obligations à laquelle est consacré le droit civil des deuxième et troisième années de licence en droit est ainsi l'occasion de l'apprentissage des normes régissant d'une part les mécanismes juridiques de création de l'obligation et d'autre part, une fois créée, les effets de celle-ci.

Faisant suite aux enseignements de deuxième année relatifs aux sources des obligations au travers de l'étude du fait juridique et de l'acte juridique, plus spécialement le contrat, ce cours consacré le régime général des obligations conduit à approfondir les modalités de l'obligation tant dans sa structure (pluralité d'objets ou de sujets) que dans le

rapport d'obligation, l'extinction avec ou sans exécution de cette dernière, ainsi que les d'évoquer les techniques de transmission et transformation.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Ce cours s'articule autour des questions suivantes : comment s'est formé le droit international public ? Quel est le statut des sujets de droit international public que sont les Etats, les organisations internationales ou les personnes privées ? Quels sont les moyens de règlement pacifique des différends entre les Etats ? Quel est, en particulier le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix ?

DROIT PUBLIC DES BIENS

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Que font les personnes publiques du vaste patrimoine dont elles sont propriétaires ?

De quels moyens juridiques disposent-elles pour le conserver, l'enrichir, le valoriser ?

Le cours de droit public des biens se propose d'apporter des éléments de réponse à ces questions à travers l'étude d'une part de la consistance et du régime juridique du patrimoine public, d'autre part de la procédure d'expropriation.

DROIT SOCIAL 1 : RELATIONS COLLECTIVES

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Cet enseignement de droit social aborde tout d'abord l'organisation juridique du monde du travail, au travers de deux axes. Dans un premier temps, sont évoquées les institutions, étatiques, de protection sociale ou représentatives du personnel. Puis l'accent est mis sur les sources du droit social, une attention particulière étant portée aux sources d'origine professionnelle, conventions et accords collectifs notamment, et leurs articulations avec les autres sources du droit.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

L'ambition de ce cours d'Histoire des idées politiques est de rendre compte des étapes qui ont permis l'élaboration de la pensée politique, de l'Antiquité à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ce cours n'entend pas dresser un inventaire des auteurs participant à l'élaboration de la pensée politique mais de souligner les fondements et évolutions des courants politiques. Ainsi, tentons-nous de porter notre attention sur la genèse de la pensée politique moderne de sorte que les philosophes et historiens de l'Antiquité et du Moyen Age soient mis en exergue. Les penseurs de la Réforme et les humanistes de la Renaissance contribuent à l'émergence de nouvelles conceptions de la société et du gouvernement. Le concept d'Etat moderne prend forme dans les esprits et se voit théorisé aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Le XVII^{ème} siècle fait éclore de nombreuses doctrines de l'Etat jusqu'à consacrer une pensée absolutiste. En réaction et prenant appui sur la raison, les penseurs du XVIII^{ème} siècle sont épris de liberté. De cette quête, naît le libéralisme politique.

PROCÉDURE CIVILE

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Consacré aux règles de procédure civile, ce cours traite les différents aspects du parcours juridictionnel :

- les trois « piliers » de la procédure civile : la théorie de l'action, la théorie de la juridiction, la théorie de l'instance ;
- le déroulement du procès : la détermination de la juridiction compétente, les phases de l'instance, le jugement ;
- les voies de recours : de réformations et d'annulation de rétractation.

PROBLÈMES DE LA MONDIALISATION

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Cet enseignement a pour ambition de familiariser les étudiants avec le concept de mondialisation et de mieux comprendre le monde dans lequel ils évoluent. Il s'articulera autour de l'idée maîtresse des « disjonctions de la globalisation » (Arjun Appadurai), soit le déséquilibre entre la concrétisation de mondialisations dans certains domaines et l'impuissance politique à saisir ce phénomène, tant au niveau mondial qu'au sein des Etats-nations. Sera donc analysé l'avènement de mondialisations sectorielles dans les domaines économiques et juridiques (Titre I) avant de mettre en exergue le défi de la mondialisation politique (Titre II).

Enfin, un éclairage particulier sur notre réalité nationale face à ce phénomène du monde globalisé permettra d'examiner les ressorts de la France dans la mondialisation (Titre III).

SYSTÈMES JURIDIQUES COMPARÉS

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Ce cours a pour objectif d'offrir une vue d'ensemble sur les principaux systèmes juridiques existants, dans une perspective comparative. Il ne s'agit donc pas d'étudier les droits des différents pays système par système, mais plutôt de comparer les multiples manières de construire le droit et de résoudre les problèmes juridiques. Par conséquent, la méthode retenue implique une présentation des systèmes juridiques, d'abord par une approche macro-comparative, puis par une approche micro-comparative.

La macrocomparaison des systèmes juridiques nécessite de retenir un ou des critères discriminant(s) dans le but de classer les systèmes juridiques par familles de droit. Si plusieurs critères peuvent être retenus (notamment ceux de René David, ceux de Zweigert et Kötz, ceux de Raymond Legeais, ceux de Ugo Mattei, de Rodolfo Sacco, de Arminjon, Nolde et Wolff, de Malmström, de A. Schnitzer, de Vanderlinden, de Wieacker), le choix sera porté sur une classification plus accessible à des étudiants de 3^e année de Droit, celle qui est retenue par la majorité des manuels destinés à un public de Licence, synthétisée notamment par Thierry Rambaud (Introduction au droit comparé, Puf, 2014).

La microcomparaison des systèmes juridiques, quant à elle, consiste dans l'étude comparative des institutions et des règles juridiques qui relèvent des cadres juridiques internes propres à chaque État. Ici encore, c'est à dessein que les thèmes objet de l'étude ont été sélectionnés parmi les plus généralistes, à l'instar de la démarche adoptée par Yves-Marie Laithier (Droit comparé, éd. Dalloz, coll. Cours, 2009) : les institutions, les sources du droit, le droit de propriété, le droit des contrats, la responsabilité civile extracontractuelle, l'action en justice, le droit pénal et la procédure pénale. Ces thèmes correspondent en fait à des matières bien connues des étudiants de 3^e année.

SYSTÈME ONUISIEN DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Niveau : Master – **Institut : IDHL** (Institut des Droits de l'Homme)

3 ECTS – 12 heures

Le contenu de cet enseignement consacré au Droit International des Droits de l'Homme portera principalement sur le développement conceptuel, normatif et institutionnel des droits de l'homme, notamment : d'une part le dispositif normatif relatif aux droits de l'homme sur le plan universel (nous nous intéresserons à la juridicité des droits de l'homme) et d'autre part les mécanismes de contrôle et de sanction dont la vocation est de garantir le respect et l'effectivité universelle desdits droits, de sanctionner leurs violations, y compris pénalement (il s'agira ici de l'exigibilité et de la justiciabilité des droits de l'homme), etc.

SYSTÈMES RÉGIONAUX DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Niveau : Master – **Institut : IDHL** (Institut des Droits de l'Homme)

6 ECTS – 36 heures

- Système Arabe = 9h

Le cours se propose d'étudier les principaux instruments de protection des Droits de l'Homme existant dans le Monde arabe, en les plaçant dans leur contexte politique et socio-culturel ; contexte dont la connaissance reste indispensable pour mieux comprendre la conception et la place des Droits de l'Homme dans le Monde arabe, mais aussi les difficultés et les rigidités que rencontrent leur application.

- Système Interaméricain = 9h /résumé en cours de réalisation

- Système Africain = 9h

Ce cours étudie le processus de régionalisation du droit international en Afrique en matières des Droits de l'Homme. Il analyse le système africain de protection des droits de l'Homme et des Peuples, rendant compte de façon additionnelle et presque aléatoire de droits spécifiques en lien avec des « problèmes spécifiques » liés aux traditions, aux histoires culturelles traumatiques et aux particularités continentales, régionales ou locales.

- Système Européen = 9h /résumé en cours de réalisation

FRENCH LANGUAGE

Semester: 1 & 2

4 ECTS – 30 hours

A level assessment test is organized at the beginning of each semester in order to determine your command of French language.

Group 1 & 2

Level A1.1/A1 of the European Common Framework for Languages:

Understand and use familiar everyday expressions and very basic phrases aimed at the satisfaction of needs of a concrete type. Introduce him/herself and others and ask and answer questions about personal details such as where he/she lives, people he/she knows and things he/she has. Interact in a simple way provided the other person talks slowly and clearly and is prepared to help.

Group 3

To build on existing language skills and to proceed to more advanced aspects of the language having reached Level A1 +/A2 of the European Common Framework for Languages, corresponding to an intermediate level.

It is expected to develop communicative skills and extend understanding of both written and spoken French in order to bring the learner to a progressive autonomy in the use of the language in everyday situations.

Group 4

Level B1 of the European Common Framework for Languages.

The student will be able to accomplish tasks in various social domains, due to the acquisition of basic knowledge and communicative, linguistic and cultural know-how and from the implementation of realistic learning strategies.

The students will be able to discuss the news and their opinions, their emotions and sentiments, activities and actions, organize their thoughts, and will be able to interact appropriately in social situations.

Group 5

Level B2 C1 (Proficient User) of the European Common Framework for Languages:

Understand a wide range of demanding, longer texts, and recognize implicit meaning. Express fluently and spontaneously without much obvious searching for expressions. Use language flexibly and effectively for social, academic and professional purposes. Produce clear, well-structured, detailed text on complex subjects, showing controlled use of organizational patterns, connectors and cohesive devices.

LANGUES : ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN

Niveau: Licence 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année

Semestre: 1 & 2

Institut : Droit

3 ECTS – 21 heures

Ces cours sont destinés aux étudiants disposant déjà d'un niveau au moins B1 dans la langue (cadre européen de référence pour les langues)

LAW SCHOOL

UNDERGRADUATE AND GRADUATE COURSES TAUGHT IN ENGLISH

2018-2019 Academic Year - Semester 1 [from September to December]

ALL COURSES HAVE A LIMITED NUMBER OF PLACES

SUBJECTS	Level	Credit	Hour/ semester	Semester	School	Program
Comparative law	Undergraduate	3 ECTS	21h	1	Law	Bachelor of Law
Global Contemporary issues	Undergraduate	3 ECTS	21h	1	Law	Bachelor of Law
Tort Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	1	Law	Diploma in Common Law
Law of Persons	Undergraduate	2 ECTS	10h	1	Law	Diploma in Common Law
Property and Trust Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	1	Law	Diploma in Common Law
Labour Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	1	Law	Diploma in Common Law
Accounting Law	Graduate	3 ECTS	20h	1	Law	LLM in International Business Law
Cyber Law	Graduate	6 ECTS	20h	1	Law	LLM in International Business Law
European Business Law ①	Graduate	6 ECTS	20h	1	Law	LLM in Trade Law
European Customs Law ①	Graduate	3 ECTS	20h	1	Law	LLM in Trade Law
European Free Trade Agreements ①	Graduate	3 ECTS	30h	1	Law	LLM in Trade Law
International Contract Law ①	Graduate	6 ECTS	20h	1	Law	LLM in International Business Law
International Investment Agreements ①	Graduate	6 ECTS	30h	1	Law	LLM in Trade Law
International Trade Law	Graduate	6 ECTS	30h	1	Law	LLM in International Business Law
Secured Transactions ①	Graduate	3 ECTS	20h	1	Law	LLM in International Business Law
Legal Skills	Graduate	6 ECTS	20h	1	Law	LLM in International Business Law
Private International Law	Graduate	3 ECTS	15h	1	Law	LLM in International Business Law
Survey of International Trade Law ①	Graduate	6 ECTS	20h	1	Law	LLM in Trade Law
Trade in Goods ①	Graduate	3 ECTS	20h	1	Law	LLM in Trade Law
Trade in Services ①	Graduate	3 ECTS	20h	1	Law	LLM in Trade Law
UE and Comparative Competition Law ①	Graduate	3 ECTS	15h	1	Law	LLM in International Business Law
French Language	No Level	4 ECTS	30h	1 or 2	Law	

① Submitted to prior assessment of the student's background

COMPARATIVE LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

3 ECTS – 21 hours

Module objectives: An analysis of the main legal traditions in the world.

Module contents: A study on the two prevailing western legal systems, the common law and the continental law: history, features, sources, institutions and structures. The same pattern is used to highlight the peculiarities of non-western legal traditions (Islamic law, Chinese law, African legal traditions).

GLOBAL CONTEMPORARY ISSUES

Level: Undergraduate – **Law School**

3 ECTS – 21 hours

Comprehensive approach to the contemporary world is a one-semester course covering major issues of the twenty-first century with the central question of “progress” in history. It covers the geopolitical, economical, intellectual and socio-cultural history of the twentieth century to demonstrate how struggles of the past have returned or may return in a near future if too little attention is paid to them. The aim of this course is to shift the focus away from a chronological approach of events and episodes covered in conventional modern history to a thematical approach of today’s world issues together with a critical thinking about the twentieth century.

TORT LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of the rules which govern persons’ liability (conditions, effects) including both general and specific legal regimes in Common Law jurisdictions.

LAW OF PERSONS

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of the main features and peculiarities of the corpuses of rules that govern the person in the contest of Common Law jurisdictions: definition, borders, prerogatives... rights and obligations as a member of a community (family, legal buddies).

PROPERTY AND TRUST LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of various kinds of goods (traditional goods, modern goods, goods submitted to special regimes) and the rights they can generate (typology, creation, content, transfer, competition). A focus is made as well on the major categories of trusts, the parties involved in such a contract, the legal relationship between them and its termination.

LABOUR LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of working relationship considered in both its individual and collective dimension (rights and obligations of employers and employees, role, prerogatives and responsibility of unions, law’s flexibility, protective measures and compensation).

ACCOUNTING LAW

Level: Graduate – **Law School**

3 ECTS – 20 hours

As far as accounting is generally considered as the language of business, understanding this language is of strategical importance for business players, especially at the international level.

The course is a presentation of the two most used accounting standards systems: the United States Generally Accepted Accounting Principles (US GAAP) and the International Financial Reporting Standards (IFRS).

CYBER LAW

Level: Graduate – **Law School**

6 ECTS – 20 hours

Module objectives: Students will learn about the issues and legal solutions pertaining to cyber law, especially for dealing with legal opinions and pleadings. The main objective of this course is to teach students the specific legal terminology and systems of e-commerce regulation.

EUROPEAN BUSINESS LAW - THE SINGLE MARKET: GOODS, SERVICES / EUROPEAN INTERNATIONAL MARKET

Level: Graduate – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

6 ECTS – 20 hours

Module content: Analysis of the four freedoms of the internal market (i.e. free movement of people, goods, services and capital). There will a focus on the free movement of workers which occupies a particular place among the four fundamental freedoms of the European Union's internal market. Another part of the course will focus on the free movement of services and freedom of establishment and consider crucial questions raised in the setting-up and advancement of an economic union like the EU.

EU CUSTOMS LAW

Level: Graduate – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS - 20 hours

Module objectives: Give the students a clear picture of the Customs Union among the Member States and of the EU common customs tariff. Make the students aware of the EU customs' procedures (classification, declaration, representatives, warehousing, incoterms, temporary admission...).

Module content: Relations between customs and trade. Role of the Customs Union within the Single Market. Coordination of the Member States' administrations. Functioning of the Customs Union in relation with the European external trade policy and in the light of the WTO legal framework and of the preferential trade agreements. Role of the Customs Union as a protective tool in international trade. Study of the EU Customs Code.

EU FREE TRADE AGREEMENTS

Level: Graduate – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS - 30 hours (20 hours of classes and individual work representing 10 hours of individual work)

Module objectives: Give the students a picture of the legal framework of the EU External Trade Policy and study major free trade agreements concluded or being negotiated by the European Union.

Module content: The EU is looking for deeper commercial relations, especially with emerging economies, particularly in Asia. The module will introduce the students to the EU external trade policy and to the specific EU competence in this field. The place of external trade agreements within the EU legal order will also be addressed. The students will also have an overview of the current trade negotiations and study major existing trade agreements currently negotiated or recently signed by the European Union.

INTERNATIONAL CONTRACT LAW

Level: Graduate – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

6 ECTS – 20 hours

Module objectives: To develop student's ability to draft and analyze international contracts, in a transnational and international perspective.

Module content: Fewer margins, indirect damage, judicial appeals... For small and medium-sized companies, the consequences of a business contract not properly clinched can be disastrous. In order to avoid such litigation, to manage the risks and not to go to court, a well drafted business contract is indispensable, in France and on an international level. This course puts the focus on the essential aspects of International Contract Law and proposes rules enabling to draft and negotiate contracts. Numerous contract terms and examples of contracts are analyzed. This teaching is thus very practical so that students may identify and assess the risks for business operations.

Many contracts are presented such as the sale contract, the retailer contract, the sales rep contract, consultancy, technical support and the know-how license.

INTERNATIONAL INVESTMENT AGREEMENTS

Level: Graduate – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

6 ECTS - 30 hours

Module objectives: Students will gain an understanding of key provisions of bilateral investment treaties and free trade agreements containing an investment chapter and the impact of international investment policies on countries at worldwide level.

Module content: Analysis of some bilateral investment treaties and major free trade agreements involving developed and developing countries. Students will have the opportunity to use their knowledge and their advocacy skills during an investment moot arbitration.

INTERNATIONAL TRADE LAW

Level: Graduate – **Law School**

6 ECTS – 30 hours

Module objectives: To acquire the legal foundations of the trade relations at an international stage.

Module content: The internationalization of domestic economies has been in constant evolution for several decades. The pace of the development of exchanges between countries is now intense and leads to the drafting of legal rules to be enforced by different trade actors. This legislative corpus which is taking shape nowadays plays a major role. Without being exhaustive, the proposed courses aim at enabling graduate students to discover the major principles of law which rule International Trade Law through an updated summary.

Several points will be presented: the originality of this law which lies mainly in the right choice of applicable rules but also in the existence of a special legislation as to litigation.

Besides, the institutional actors of International Trade will be studied, the WTO being at the forefront.

Finally, the legal rules as to international trade operations will be essentially taken into account thanks to the Vienna Convention considered as the reference in this domain.

SECURED TRANSACTIONS

Level: Graduate – Law School - ① Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS – 20 hours

This module aims to provide student with a good understanding of various legal mechanisms/tools that the contracting parties could use to secure the performance of obligations they are entitled to expect from the partner under the contract (rights on goods or immoveable property belonging to the partner, a third party undertaking himself to pay if the latter fails to do so...).

LEGAL SKILLS

Level: Graduate – Law School

6 ECTS – 20 hours

Module objectives: The aim of this course is to provide students with a general understanding of what "Legal Skills" are.

Module content: Legal Skills encompass the management of clients and lawyers' relationships. Legal Skills include legal drafting, interviewing skills and drafting documents in a legal environment. This course will use practical examples and genuine documents as teaching aids. We will also consider drafting recommendations and drafting tips. At the end of this course, students will have a better understanding of all the various facets used in a legal environment.

PRIVATE INTERNATIONAL LAW

Level: Graduate – Law School

3 ECTS - 15 hours

Increasingly, lawyers find themselves planning transactions or litigating cases involving persons or events connected with more than one state or nation. This course examines the principal approaches relied on by national courts in general to determine what law to apply when some or all of the facts underlying a claim have contacts with more than one state or country, thus potentially presenting conflicts of laws. The course also considers the criteria used by courts in recognizing and enforcing the judgments the courts of other states or nations.

SURVEY OF INTERNATIONAL TRADE LAW

Level: Graduate – Law School - ① Submitted to prior assessment of the student's background

6 ECTS - 20 hours

Module objectives: Make the students understand the various types of trade relationship, their sources, their objectives and the outputs.

Module content: Presentation of the legal framework governing the trade relations between States, and States and Regional Organizations like the European Union. Analysis of the various types of trade relationships (unilateral measures, bilateral and multilateral agreements...), how they are negotiated, the policy agenda lying behind them and their traditional content.

The role of trade in the allocation of wealth and in the global economy will be analyzed, as well as the most critical issues affecting trade relations. The global framework of the WTO will also be addressed, though another specific and detailed course is dedicated to the organization.

TRADE IN GOODS

Level: Graduate – Law School - ① Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS - 20 hours

Why regulate these matters internationally, and what is role, nature and operation of the WTO in this context? What are the relevant rights and obligations under WTO law? The course will consider these issues.

The course will focus and go in depth into the General Agreement on Tariffs and Trade. Students will study countries commitments on the various categories of goods, the issue of discrimination and the non-tariff measures. This course

seeks to explore the main types of measures applied by customs authorities and to study the relevant WTO rules in these areas. It covers both practical and substantive aspects of WTO law and policy, including a discussion of the relevant dispute settlement jurisprudence in these subjects.

TRADE IN SERVICES

Level: Graduate – **Law School** - ⓘ Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS - 20 hours

Module objectives: Understand how services are related to other trade areas (e.g. goods), their role in global trade as well as the existing and, particularly, the legal framework applicable to their trade.

Module content: Study of the latest trends in international trade in services, analysis and study of the General Agreement on Trade in Services (GATS) together with GATS schedules of commitments and GATS provisions and their implications for financial services and telecommunications services as well as e-commerce. Students will study GATS Dispute settlement and jurisprudence and how WTO services negotiations work.

EU AND COMPARATIVE COMPETITION LAW

Level: Graduate – **Law School** - ⓘ Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS - 15 hours

Competition Law is the other major part of European Business Law and deals with antitrust, mergers, state aid, etc. The international dimension of EU Competition Law will form a significant part of this course, taking into account the growing number of merger transactions having an international dimension and the global dimension of anti-competitive practices.

FRENCH LANGUAGE

Semester: 1 & 2

4 ECTS – 30 hours

A level assessment test is organized at the beginning of each semester in order to determine your command of French language.

Group 1 & 2: Level A1.1/A1 of the European Common Framework for Languages:

Understand and use familiar everyday expressions and very basic phrases aimed at the satisfaction of needs of a concrete type. Introduce him/herself and others and ask and answer questions about personal details.

Group 3: Level A2 of the European Common Framework for Languages

To build on existing language skills and to proceed to more advanced aspects of the language having reached Level A1 +/A2 of the European Common Framework for Languages, corresponding to an intermediate level.

It is expected to develop communicative skills and extend understanding of both written and spoken French in order to bring the learner to a progressive autonomy in the use of the language in everyday situations.

Group 4: Level B1 of the European Common Framework for Languages.

The student will be able to accomplish tasks in various social domains, due to the acquisition of basic knowledge and communicative, linguistic and cultural know-how and from the implementation of realistic learning strategies.

The students will be able to discuss the news and their opinions, their emotions and sentiments, activities and actions, organize their thoughts, and will be able to interact appropriately in social situations.

Group 5: Level B2 C1 (Proficient User) of the European Common Framework for Languages

Understand a wide range of demanding, longer texts, and recognize implicit meaning. Express fluently and spontaneously without much obvious searching for expressions. Use language flexibly and effectively for social, academic and professional purposes. Produce clear, well-structured, detailed text on complex subjects, showing controlled use of organizational patterns, connectors and cohesive devices.

FACULTÉ DE DROIT

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS EN FRANÇAIS

Année Universitaire 2018-2019 - Semestre 2 [de Janvier à Mai]

Matières	Niveau	Crédits	Heure/ semestre	Semestre	Faculté
Droit constitutionnel 1: Théorie générale de l'Etat	L1	3 ECTS	21h	2	Droit
Institutions administratives	L1	3 ECTS	21h	2	Droit
Institutions juridictionnelles	L1	3 ECTS	21h	2	Droit
Protection internationale des droits fondamentaux	L1	3 ECTS	21h	2	Droit
Relations internationales et européennes	L1	3 ECTS	21h	2	Droit
Droit administratif 2	L2	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit commercial général	L2	5 ECTS	31h30	1	Droit
Systèmes juridiques comparés	L2	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit des obligations 2: le contrat	L2	5 ECTS	31h30	2	Droit
Procédure pénale	L2	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit constitutionnel approfondi	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit de la Fonction Publique	L3	3 ECTS	21h	2	Droit
Droit de la Presse	L3	3 ECTS	21h	2	Droit
Droit des collectivités territoriales	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit des étrangers et de la nationalité	L3	3 ECTS	21h	2	Droit
Droit des libertés fondamentales	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit des sociétés	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit fiscal général	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit pénal spécial	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Droit social 2: Le lien d'emploi	L3	5 ECTS	31h30	2	Droit
Histoire des idées politiques 2	L3	3 ECTS	21h	2	Droit
Politiques de l'Union Européenne	L3	3 ECTS	21h	2	Droit
Action publique	L3	3 ECTS	21h	2	Droit
Droit international humanitaire	Master	3 ECTS	12h	2	Idhl
Droit des réfugiés	Master	3 ECTS	15h	2	Idhl
Langue française		4 ECTS	30	2	Droit
Langues: Anglais, Espagnol, Allemand, Italien	L1, L2 ou L3	3 ECTS	21h	1	Droit

L1, L2, L3 : 1^{ère} ou 2^{ème} ou 3^{ème} année de Licence en Droit

DROIT CONSTITUTIONNEL 1 : THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Ce premier semestre est consacré à l'étude des grands principes de droit constitutionnel et des principales institutions politiques des régimes démocratiques. Seront abordées les notions d'Etat, de souveraineté, de constitution, de séparation des pouvoirs, de régime politique et de démocratie représentative.

INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Ce cours a pour objet l'étude des Institutions administratives françaises, c'est-à-dire de l'Administration. L'Administration en France est complexe et fait l'objet de réformes récentes de grande ampleur. Les Institutions administratives peuvent être réparties en deux catégories. D'une part, afin de prendre des décisions le plus près possible du citoyen, les Institutions administratives sont réparties en grand nombre sur le territoire, d'autre part, pour satisfaire au mieux l'intérêt général, les Institutions administratives gèrent des missions de plus en plus diversifiées.

INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

L'organisation juridictionnelle d'un pays constitue le socle indispensable à la réalisation des droits subjectifs et le justiciable qui se prévaut de l'application d'une règle de droit doit emprunter les voies de droit qui lui sont ouvertes à l'intérieur du système juridictionnel. L'objectif de ce cours est donc d'exposer d'une part les principes fondamentaux qui gouvernent la matière et d'autre part d'offrir à l'étudiant les moyens de se repérer au sein des différentes juridictions, en abordant leur fonctionnement et leur compétence. A cet égard, le renouvellement de la matière par l'influence du droit européen ne saurait être négligé. Par ailleurs, l'organisation juridictionnelle ne serait rien sans le personnel et les auxiliaires qui assurent son fonctionnement. Seront ainsi successivement envisagés trois aspects de la matière : la justice, les juridictions et les auxiliaires de justice.

PROTECTION INTERNATIONALE DES DROITS FONDAMENTAUX

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Ce cours a trois objectifs : le 1^{er} est de présenter le contexte historique de l'apparition du Droit International des droits de l'homme ; le 2^{ème} est de développer le système de protection des droits et libertés fondamentales mis en place par le Conseil de l'Europe, et le 3^{ème} est d'étudier comment le droit international des droits de l'homme se positionne à l'égard de certains droits fondamentaux ou libertés fondamentales protégés.

RELATIONS INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES

Niveau: Licence 1^{ère} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Le cours vise à mettre en évidence les bases fondamentales sur lesquelles reposent les relations internationales et européennes contemporaines: les États, la diplomatie, les organisations internationales et tout particulièrement l'Organisation des Nations-Unies et les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que les institutions européennes, avec le souci de l'illustrer par les notions juridiques fondamentales mais aussi par l'actualité.

DROIT ADMINISTRATIF 2

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Comme les particuliers ou les personnes morales, l'Administration est soumise au droit et est responsable de ses actes dommageables.

Ses actes et ses actions sont soumis au contrôle juridictionnel d'un juge qui lui est propre et qui lui applique les règles spécifiques présentées au premier semestre.

DROIT COMMERCIAL GÉNÉRAL

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Ce cours constitue une vaste introduction au droit des affaires consacré aux structures commerciales. Les structures du droit des affaires rappellent celles du droit civil : on trouve en effet dans les deux cas, des personnes et des biens.

Mais à d'autres égards, on voit intervenir des organismes publics qui n'ont pas leur place en droit civil et que l'on ne peut complètement ignorer, même dans un cours consacré essentiellement au droit privé des affaires.

D'où les trois thèmes de ce cours : - les personnes privées, - les biens, - les organismes publics.

DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Dans le prolongement de l'étude des relations internationales et européennes, l'enseignement du droit de l'Union européenne permet de connaître l'armature institutionnelle et son évolution, l'ordre juridique de l'Union ainsi que son système juridictionnel. Sont ainsi abordés les sources écrites -droit primaire, droit dérivé (règlements, directives...) et les sources jurisprudentielles mais aussi les grands principes du droit de l'Union européenne (effet direct, primauté, subsidiarité, proportionnalité). L'analyse du système juridictionnel aborde enfin les voies de recours (renvois préjudiciels, recours en carence, en annulation, en manquement...) qui s'exercent devant la Cour de justice de l'Union européenne.

DROIT DES OBLIGATIONS 2 : LE CONTRAT

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

L'obligation, ou droit subjectif personne, est définie par le lexique des termes juridiques comme «un lien de droit entre deux ou plusieurs personnes, en vertu duquel, l'une, le créancier, peut contraindre l'autre, le débiteur, à exécuter une prestation (donner, faire ou ne pas faire)». L'étude du droit des obligations à laquelle est consacré le droit civil de

deuxième et troisième années de licence en droit est ainsi l'occasion de l'apprentissage des normes régissant d'une part les mécanismes juridiques de création de l'obligation (les sources des obligations) et d'autre part, une fois créée, les effets de celle-ci (le régime général des obligations)

Faisant suite aux enseignements du premier semestre de deuxième année relatifs aux sources des obligations au travers de l'étude du fait juridique, ce cours aborde l'acte juridique, plus spécialement le contrat, lequel a récemment fait l'objet d'une réforme législative de grande ampleur tant dans sa formation que ses effets.

PROCÉDURE PÉNALE

Niveau: Licence 2^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Ce cours présentera l'ensemble des règles qui, depuis l'enquête policière jusqu'au jugement, précisent la façon dont les personnes soupçonnées d'être les auteurs ou les complices d'une infraction sont recherchées, poursuivies, puis jugées. Relais indispensable du droit pénal, la procédure pénale doit permettre une lutte efficace contre la criminalité sans pour autant sacrifier les libertés individuelles. La recherche de la vérité doit s'effectuer dans le respect de la présomption d'innocence.

DROIT CONSTITUTIONNEL APPROFONDI

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Composante du droit public, le droit constitutionnel est un droit fondamental aussi bien pour le juriste que pour le citoyen. En effet réglant les rapports « gouvernants-gouvernés », il permet d'encadrer et de limiter les premiers et ainsi de sauvegarder les libertés fondamentales. Le droit constitutionnel a pour objet l'encadrement juridique des phénomènes politiques, c'est-à-dire l'encadrement juridique des relations gouvernants-gouvernés. La définition du droit constitutionnel a évolué depuis le XVIII^{ème} siècle.

Le présent cours a pour objectifs de mettre en perspectives les grandes notions constitutionnelles du droit constitutionnel contemporain avec un aspect également comparatiste des régimes politiques étrangers.

DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Le droit de la fonction publique, en pleine mutation, étend ses implications bien au-delà des strictes questions juridiques et s'inscrit dans la problématique générale de la modernisation administrative. Le cours consistera en un exposé des grands principes qui structurent le droit de la fonction publique (principe statutaire, principe hiérarchique, distinction du grade et de l'emploi, principe d'égalité d'accès, principe de participation...). Ces principes seront analysés successivement à travers le cadre général de ce droit, le système de la carrière et, enfin, les droits et obligations des fonctionnaires. L'enseignement prendra appui principalement sur la fonction publique d'Etat, sans ignorer les fonctions publiques territoriales et hospitalières.

DROIT DE LA PRESSE

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

La pédagogie de ce cours vise à doter les étudiants de licence en droit d'une formation théorique sur les composantes des droits de la communication écrite, orale et virtuelle.

La première partie sera consacrée au droit de la presse : celui des dispositions pénales principalement, mais aussi celui des dispositions civiles notamment par la procédure du référé du Président du Tribunal de grande instance.

La seconde partie a pour but de faire découvrir aux étudiants les spécificités du droit applicable aux activités du numérique, en particulier du droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication comprenant l'internet.

DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Après avoir évoqué les différentes formes d'organisation territoriale des Etats, le cours se propose de voir, dans un premier temps, comment la France, Etat de tradition centralisatrice, organise depuis 1982 l'autonomie des collectivités territoriales que sont les régions, les départements et les communes. Il convient également d'envisager ce que la révision constitutionnelle de mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République a modifié dans les relations entre l'Etat et les collectivités et entre les collectivités elles-mêmes.

Dans un second temps, le cours porte sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales (les organes de gestion, les élus), sur leurs compétences et sur leurs moyens aussi bien humains que financiers. La fin du cours porte sur les différents contrôles auxquels les collectivités territoriales sont soumises.

DROIT DES ÉTRANGERS ET DE LA NATIONALITÉ

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

Tout en constituant des matières distinctes, le Droit de la nationalité et le Droit des étrangers sont complémentaires. Il s'agit de matières complexes et sensibles, assez peu enseignées, mais dont l'importance pratique est considérable. Sont considérés comme « étrangers », au sens du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, « les personnes qui n'ont pas la nationalité française, soit qu'elles aient une nationalité étrangère, soit qu'elles n'aient pas de nationalité ». Nous aborderons donc en premier lieu la nationalité française, en distinguant en particulier son attribution et son acquisition, avant d'aborder en second lieu la situation des personnes étrangères, en distinguant les citoyens européens des étrangers dits « ordinaires ».

DROIT DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Les libertés publiques, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, trouvent leur fondement dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 qui est la source directe de tous les autres textes internationaux, à vocation mondiale et régionale, sur les droits des personnes.

Ce cours a pour objectif, outre la présentation de la théorie générale des libertés fondamentales, l'étude des principaux droits et libertés fondamentaux contemporains : droit à la vie, droit à l'intégrité physique, droit au respect de la vie privée et familiale, libertés d'expression, de religion, liberté d'aller et venir.

DROIT DES SOCIÉTÉS

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Cette matière conduit à étudier les règles communes à toutes les sociétés, qu'elles soient civiles ou commerciales. En particulier, il s'agit de comprendre les éléments qui caractérisent la société en tant que contrat mais également en tant qu'organisation. Il est proposé dans un deuxième temps d'explorer, sans exhaustivité, les spécificités de certaines sociétés : société à responsabilité limitée, société en nom collectif, société par actions simplifiée,...

DROIT FISCAL GÉNÉRAL

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

L'introduction permettra de présenter la définition du droit fiscal, celle de l'impôt et d'aborder les questions essentielles touchant aux sources du droit fiscal.

La première partie du cours est consacrée à la présentation du régime de quelques uns des grands impôts français. Seront étudiés : - l'impôt sur le revenu, - la taxe sur la valeur ajoutée ; - les quatre grands impôts directs locaux.

La seconde partie du cours est consacrée à la présentation des principales règles :

- de la procédure fiscale non contentieuse (procédures de contrôle, de redressement et régime des sanctions fiscales) ;
- de la procédure fiscale contentieuse (réclamation préalable devant l'administration et recours juridictionnels ouverts en matière fiscale).

DROIT PÉNAL SPÉCIAL

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

5 ECTS – 31 heures 30

Le droit pénal spécial traite de la spécialité de chacune des infractions incriminées dans un ordre juridique donné. En effet, cette branche des sciences criminelles étudie la définition et le régime juridique de chaque infraction : elle en précise les conditions préalables et les éléments constitutifs avant d'en présenter les sanctions et les particularités procédurales éventuelles. Ce cours de

droit pénal spécial a pour objet l'étude sélective des atteintes à la personne humaine. Sont ainsi analysés les atteintes intentionnelles ou non intentionnelles à la vie ou à l'intégrité physique de la personne humaine : atteintes effectives (homicide et violences volontaires) ; atteintes potentielles (empoisonnement ; non-assistance à personne en danger).

DROIT SOCIAL 2: LE LIEN D'EMPLOI

Niveau : Licence 3^{ème} année – **Institut : Droit**

5 ECTS – 31h30

Dans la suite du cours de « Droit Social : Relations professionnelles » étudié au semestre 1, ce cours est une étude approfondie du

contrat de travail, sa formation, ses modalités d'exécution et de rupture, que cette dernière intervienne à l'initiative de l'employeur, du salarié ou d'un commun accord. Les suites de la rupture du contrat de travail sont enfin présentées.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES 2

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**

3 ECTS – 21 heures

L'ambition de ce cours d'Histoire des idées politiques est de rendre compte des étapes qui ont permis l'élaboration de la pensée politique, de la Révolution française au XX^{ème} siècle. Ce cours n'entend pas dresser un inventaire des auteurs participant à réflexion politique mais de rendre compte des fondements et évolutions des courants et doctrines.

Le libéralisme politique tient une large place dans la pensée politique de cette période. Une attention toute particulière sera ainsi accordée à l'étude des différents fondements et orientations que la pensée libérale peut alors revêtir. Toutefois, le libéralisme doit cohabiter avec d'autres doctrines qui tentent de s'imposer.

En réaction au libéralisme et aux mutations économiques initiées par le XIX^{ème} siècle, se développent des courants très divers visant à proposer de nouveaux modèles politiques. Ces derniers seront notamment mis en avant par les mouvements socialistes et communistes.

En outre, le XX^{ème}, souvent présenté comme le siècle des idéologies, se heurte à des doctrines anti-démocratiques et une vision totalitaire de la société.

Ce siècle voit la finalité du politique repensée par de nouvelles idéologies qu'il convient d'analyser.

POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**
3 ECTS – 21 heures

ACTION PUBLIQUE

Niveau: Licence 3^{ème} année - **Institut : Droit**
3 ECTS – 21 heures

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Niveau : Master – **Institut : IDHL**
3 ECTS – 12heures

L'objectif de ce cours est entre autres, d'étudier les instruments juridiques internationaux relatifs au Droit international humanitaire en vue de dégager les enjeux fondamentaux, les lignes de force et/ou points d'amélioration, de susciter également le débat quant à la mise en œuvre et l'effectivité du Droit international humanitaire, à partir de la pratique des Etats et de la communauté internationale ; enfin s'agissant d'un sujet d'une grande importance à notre époque, notamment avec la complexité des conflits armés et l'évolution des pratiques internationales actuelles, ce cours a pour ambition d'être un lieu de réflexion critique et, à ce titre, il doit s'inscrire pleinement dans l'actualité des grands débats (juridiques, politiques, géopolitiques et géostratégiques) internationaux contemporains.

DROIT DES RÉFUGIÉS

Niveau : Master – **Institut : IDHL**
3 ECTS – 15heures
[Résumé en cours de réalisation](#)

LANGUE FRANÇAISE

Par groupe de niveaux - **Institut : Droit**
4 ECTS – 30 heures

Un test de niveau est organisé en début de chaque semestre pour déterminer le groupe d'affectation.
Du niveau A1 au niveau C1 (cadre européen de référence pour les langues).

LANGUES : ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN

Niveau: Licence 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année - **Institut : Droit**
3 ECTS – 21 heures

Ces cours sont destinés aux étudiants disposant déjà d'un niveau au moins B1 dans la langue (cadre européen de référence pour les langues).

LAW SCHOOL

UNDERGRADUATE AND GRADUATE COURSES TAUGHT IN ENGLISH

2018-2019 Academic Year - Semester 2 [from January to May]

ALL COURSES HAVE A LIMITED NUMBER OF PLACES

SUBJECTS	Level	Credit	Hour/ semester	Semester	School	Program
Introduction to Common Law : Countries & Legal Systems	Undergraduate	2 ECTS	10h	2	Law	Degree in Common Law
Introduction to Common Law : Constitutional Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	2	Law	Degree in Common Law
Contract Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	2	Law	Degree in Common Law
Criminal Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	2	Law	Degree in Common Law
Company Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	2	Law	Degree in Common Law
Tax Law	Undergraduate	2 ECTS	10h	2	Law	Degree in Common Law
International and European Relations or : International and European Relations + Tutorials	Undergraduate	3 ECTS 5 ECTS	20h 40h	2	Law	Bachelor of Law
European Law or : European Law + Tutorials	Undergraduate	5 ECTS 7 ECTS	31h30 51h30	2	Law	Bachelor of Law
Arbitration Law ①	Graduate	6 ECTS	30h	2	Law	LLM in International Business Law
Bankruptcy Law ①	Graduate	3 ECTS	20h	2	Law	LLM in International Business Law
Corporate Governance	Graduate	6 ECTS	20h	2	Law	LLM in International Business Law
Dispute Resolution	Graduate	6 ECTS	20h	2	Law	LLM in International Business Law
Ethics in International Business Law	Graduate	6 ECTS	20h	2	Law	LLM in International Business Law
EU Public Procurements and International Trade Rules ①	Graduate	3 ECTS	20h	2	Law	LLM in Trade Law
International & European Intellectual Property Law	Graduate	3 ECTS	20h	2	Law	LLM in International Business Law
Resolution of International Investment Disputes ①	Graduate	3 ECTS	20h	2	Law	LLM in Trade Law
Resolution of Trade Dispute and Trade Remedies WTO FTA ①	Graduate	6 ECTS	30h	2	Law	LLM in Trade Law
Taxation of International Trade Transactions ①	Graduate	3 ECTS	20h	2	Law	LLM in Trade Law
Trade and Intellectual Property Rights	Graduate	6 ECTS	30h	2	Law	LLM in Trade Law
UE and International Company Law	Graduate	3 ECTS	15h	2	Law	LLM in International Business Law
European Union: Foundations, Institutions & Perspectives	Undergraduate	3 ECTS	30h	1 or 2	Business	International Business Program
French Language	No level	4 ECTS	30h	1 or 2	Law	

① Submitted to prior assessment of the student's background

INTRODUCTION TO COMMON LAW: COUNTRIES & LEGAL SYSTEMS

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of the origins of the Common Law system, its expansion around the world, its characteristics, the states and dominions which are included within its area of influence and its application and main features (sources, institutions, structures).

INTRODUCTION TO COMMON LAW: CONSTITUTIONAL LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of the specificities of the Common Law countries' Constitutional systems in a comparative perspective (constitutional rules, sources, forms of the Constitution, hierarchy between constitutional rules and other norms, review of the constitutionality of laws).

CONTRACT LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of principles and provisions governing the formation of contracts (pre contractual stage, requirements for their validity), the performance (rights and obligations of both the contracting and third parties), their evolution (suspension, assignment) and termination (modalities, effects, post-contractual obligations).

CRIMINAL LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

A study of the definition and classification of offences, characteristics of the competent judicial structures and procedural rules, nature and diversity of sanctions and their implementation.

COMPANY LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

The course focuses on the various categories of companies and analyzes the corpuses of rules governing their formation and the pre-formation stage, stakeholders' status (: shareholders, executives, directors, auditors, employees and their representatives...). It also expands on the decision-making modalities and processes, and on the main events marking the companies functioning (: transformation, mergers and acquisitions...) and their dissolution as well".

TAX LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

2 ECTS – 10 hours

This module is dedicated to a study of taxes typology, rules concerning the determination of base and rates, various legal arrangements which are commonly admitted, the peculiarities of relationships between the tax administration and the tax-payers.

INTERNATIONAL AND EUROPEAN RELATIONS

Level: Undergraduate – **Law School**

3 ECTS – 20 hours

+ Tutorials : 5 ECTS – 40h

The course aims to emphasize fundamental basis of contemporary international and European relations: countries, diplomacy, international organizations, and especially the United Nations, non-governmental organizations (NGO), and European Union's institutions as well. It also focuses on fundamental legal concepts and topical issues.

EUROPEAN LAW

Level: Undergraduate – **Law School**

5 ECTS – 31 hours 30

+ Tutorials : 7 ECTS – 51 hours 30

Extending the study of European institutions, the course is dedicated to the EU legal order and judicial system. Various topics are analyzed, such as that of written sources – primary law, secondary legislation (regulations, directives) –, case

law and general principles of the EU law (: direct effect, primacy, subsidiarity, proportionality). Concerning the judicial system, the course emphasizes the legal remedies (: preliminary ruling procedure, the "recours en carence", action for annulment or for non-compliance...) that can be exercised in front of the EU Court of Justice.

ARBITRATION LAW

Level: Master – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

6 ECTS – 30 hours

Module content: Many arbitral institutions like the International Chamber of Commerce, the London Court of International Arbitration, the Permanent Court of Arbitration, the American Arbitration Association, etc. provide companies with arbitration rules and provide users with efficient arbitration services for the smooth running of arbitration proceedings. The course will provide a detailed analysis of arbitration clauses, arbitration proceedings, the appointment of arbitrators, the powers and the duties of arbitrators, the awards and their enforcements pursuant to national law, arbitration rules and international conventions. The course requires students to read in advance of classes. Students will have the opportunity to use their knowledge of arbitration law and their advocacy skills during a commercial arbitration moot.

BANKRUPTCY LAW

Level: Master – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS – 20 hours

A study of the international and national rules governing the collective proceedings dedicated to the treatment of companies' difficulties at an international level. More particularly it aims to analyze legal issues related to situations where a company can at the same time be targeted by procedures in several countries.

CORPORATE GOVERNANCE

Level: Master – **Law School**

6 ECTS – 20 hours

Module content: Corporate governance is essential in improving efficiency and competitiveness of business. Best practices in corporate governance is a global trend and international principles serve as benchmarks for standard setting and indentifying best practices. Within the European Union, harmonization of the rules relating to corporate governance is considered as essential for creating a single market for financial services and products. This course aims to present the major International and European rules and principles in the field of corporate governance and their impact on major European and International companies.

DISPUTE RESOLUTION

Level: Master – **Law School**

6 ECTS – 20 hours

Module content: The Dispute resolution course focus on the other major alternative dispute resolution schemes: mediation, negotiation, conciliation, especially in cross-border commercial issues (among others, what are the major international frameworks for dispute resolution?). As future lawyers, the students should be aware of the lawyer's role towards dispute resolution: how to draft contract clauses relating to dispute resolution; how to advise clients (assess the initial position, the bargaining power; how to prepare negotiation ; how to define the expected outcome...)

ETHICS IN INTERNATIONAL BUSINESS LAW

Level: Master – **Law School**

6 ECTS – 20 hours

Doing business in an international context entails risks. Along with the risks, corporations do face legal and ethical dilemmas. Future lawyers need to understand the requirements connected to Ethics & Corporate Governance and Ethics & Compliance. In relation to corporate governance, focus is given to directors & board structure, directors' performance & remuneration, risk management and shareholders' participation. In relation to compliance, one needs to consider bribery and corruption as well as international conventions dealing with these issues.

EU PUBLIC PROCUREMENTS AND INTERNATIONAL TRADE RULES

Level: Master – **Law School** - ① Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS – 20 hours

Module objectives: Survey of the content of public procurement law. Understand the role of public procurement in international trade and the impact of the international and European legal framework.

Module content: Study of the various trends in opening public procurement markets and their objectives. Overview of the EU procurement liberalized market. The students will also focus on the bilateral and multilateral international agreements being negotiated by the EU in order to gain access to foreign public procurement markets. The articulation with the WTO Government Procurement Agreement will be discussed. Indeed, the said agreement has entered into force on 6 April 2014 and is the only legally binding WTO agreement in the field of government procurement. Among others, the EU, Canada, Switzerland and the United States are part of the agreement.

INTERNATIONAL INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS

Level: Master – **Law School**

3 ECTS – 20 hours

Module objectives: To develop knowledge especially about international industrial property rights (patents, brands etc.)

Module content: This course aims at allowing students to discover the notion of intellectual property rights on an international level. They will study copyright, on the one hand, and industrial design, on the other hand. That will be done through a conventional approach. They will analyze the international intellectual property rights along with author's copyright, industrial design, patent rights and brand name.

RESOLUTION OF INTERNATIONAL INVESTMENT DISPUTES

Level: Master – **Law School** - ⓘ Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS – 20 hours

Module objectives: Student will gain an understanding and practical knowledge of the relevant arguments raised in investors-States disputes involving foreign investors and host states arising out of foreign direct investments.

Module content: Study of the International Centre for Settlement of Investment Disputes and the ICSID Convention of 1965. Analysis of legal arguments raised by foreign investors and host states in case of the breach of the substantive provisions of international investment treaties and the protection of given to foreign investments by host states. The course requires students to read in advance of classes. Students will have the opportunity to use their knowledge and their advocacy skills during an investment arbitration moot.

RESOLUTION OF TRADE DISPUTES AND TRADE REMEDIES

Level: Master – **Law School** - ⓘ Submitted to prior assessment of the student's background

6 ECTS – 30 hours

Module objectives: Knowledge about the various situations of trade disputes and understanding of the WTO's procedure and some Free Trade Agreements disputes settlement mechanisms for resolving the said disputes.

Module content: Presentation of the importance of dispute settlement mechanism for ensuring a smooth trade flow and for providing legal certainty in the global economy. Study of the sources of disputes (violation of trade agreements). The Dispute Settlement Body of the WTO and the procedure applicable (including appeals) will be the major part of the course. The dispute settlement mechanisms of major regional/preferential trade agreements will also be addressed. Their impact on enforcement of trade rules and agreements will be examined as well.

TAXATION OF INTERNATIONAL TRADE TRANSACTIONS

Level: Master – **Law School** - ⓘ Submitted to prior assessment of the student's background

3 ECTS – 20 hours

Module objectives: To expose the general views around investments made by foreign companies in France.

Module content: Nowadays legal advisers from international companies have to work at the same level as business persons whose goals are to invest in foreign countries. Financial, legal, social, economic aspects of the investment have to be discussed in a globalized perspective. The course has therefore the objective to get the students acquainted to a number of tools always at stake in this kind of situation. This subject is taught with a close focus on investments in France and its particularities.

TRADE AND INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS

Level: Master – **Law School**

6 ECTS - 30 hours

Module objectives: Make the students aware of the objectives of intellectual property protection, in a global perspective, and the limitations and exceptions applicable to reach the said objectives. Understand the various international legal rules in this area.

Module content: Presentation of the various Intellectual Property rights: patents, trademarks, designs, copyrights or geographical indications). Discussion about the role of Intellectual property rights in stimulating innovation and

economic growth. Study of the protection and enforcement of intellectual property internationally and especially of the TRIPS' legal framework. The inclusion of Intellectual Property rights within the external trade policy competences of the EU will also be discussed. Besides, a focus will be put on particular economic sectors and the particular legal issues in the said sectors

FRENCH LANGUAGE

Semester: 1 & 2

4 ECTS – 30 hours

A level assessment test is organized at the beginning of each semester in order to determine your command of French language.

Group 1 & 2

Level A1.1/A1 of the European Common Framework for Languages:

Understand and use familiar everyday expressions and very basic phrases aimed at the satisfaction of needs of a concrete type. Introduce him/herself and others and ask and answer questions about personal details such as where he/she lives, people he/she knows and things he/she has. Interact in a simple way provided the other person talks slowly and clearly and is prepared to help.

Group 3

To build on existing language skills and to proceed to more advanced aspects of the language having reached Level A1 +/A2 of the European Common Framework for Languages, corresponding to an intermediate level.

It is expected to develop communicative skills and extend understanding of both written and spoken French in order to bring the learner to a progressive autonomy in the use of the language in everyday situations.

Group 4

Level B1 of the European Common Framework for Languages.

The student will be able to accomplish tasks in various social domains, due to the acquisition of basic knowledge and communicative, linguistic and cultural know-how and from the implementation of realistic learning strategies.

The students will be able to discuss the news and their opinions, their emotions and sentiments, activities and actions, organize their thoughts, and will be able to interact appropriately in social situations.

Group 5

Level B2 C1 (Proficient User) of the European Common Framework for Languages:

Understand a wide range of demanding, longer texts, and recognize implicit meaning. Express fluently and spontaneously without much obvious searching for expressions. Use language flexibly and effectively for social, academic and professional purposes. Produce clear, well-structured, detailed text on complex subjects, showing controlled use of organizational patterns, connectors and cohesive devices.

Table des matières – Table of contents

SOMMAIRE	0
Année Universitaire 2018-2019 - Semestre 1 [de Septembre à Décembre]	1
Approche du Monde contemporain.....	2
Droit civil 1 : les personnes	2
Histoire constitutionnelle française.....	2
Histoire du droit	2
Introduction générale au Droit.....	2
Droit administratif 1	2
Droit civil 2: la famille	3
Droit constitutionnel 2 : la 5ème République.....	3
Droit des obligations 1 : les quasi-contrat & la responsabilité civile delictuelle	3
Droit pénal général.....	3
Common Law [Enseigné en Français].....	3
Droit civil 3: les biens	4
Droit administratif approfondi	4
Droit des contrats spéciaux.....	4
Droit des obligations 3 : le régime général des obligations	4
Droit international public.....	5
Droit public des biens	5
Droit social 1: Relations Collectives.....	5
Histoire des idées politiques.....	5
Procédure civile.....	5
Systèmes juridiques comparés.....	6
Système onusien de protection des droits de l'Homme.....	6
Systèmes régionaux de protection des droits de l'Homme	6
French Language	6
Langues : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien	7
2018-2019 Academic Year - Semester 1 [from September to December]	8
Comparative Law	9
Global Contemporary issues.....	9

Tort Law	9
Law of persons	9
Property and Trust Law	9
Labour Law	9
Accounting Law	9
Cyber Law.....	9
European Business Law - The single market: goods, services / European International Market	10
EU Customs Law	10
EU Free Trade Agreements.....	10
International Contract Law	10
International Investment Agreements	10
International Trade Law	10
Secured Transactions.....	11
Legal Skills.....	11
Private International Law.....	11
Survey of International Trade Law.....	11
Trade in Goods.....	11
Trade in Services	12
EU and Comparative Competition Law	12
French Language	12
Année Universitaire 2018-2019 - Semestre 2 [de Janvier à Mai]	13
Droit constitutionnel 1 : Théorie générale de l'Etat	14
Institutions administratives	14
Institutions juridictionnelles.....	14
Protection internationale des droits fondamentaux.....	14
Relations internationales et européennes	14
Droit administratif 2	14
Droit commercial général.....	15
Droit de l'Union Européenne	15
Droit des obligations 2 : Le contrat	15
Procédure pénale.....	15
Droit constitutionnel approfondi	15
Droit de la Fonction Publique	16
Droit de la presse.....	16
Droit des collectivités territoriales.....	16
	25

Droit des étrangers et de la nationalité	16
Droit des libertés fondamentales.....	16
Droit des sociétés.....	16
Droit fiscal général.....	17
Droit pénal spécial.....	17
Droit social 2: le lien d'emploi.....	17
Histoire des idées politiques 2	17
Problèmes de la mondialisation	5
Droit International humanitaire	18
Droit des réfugiés.....	18
Langue française.....	18
Langues : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien	18
2018-2019 Academic Year - Semester 2 [from January to May]	19
Introduction to Common Law: Countries & Legal Systems.....	20
Introduction to Common Law: Constitutional Law.....	20
Contract Law	20
Criminal Law	20
Company Law	20
Tax Law.....	20
International and European Relations.....	20
European Law.....	20
Arbitration Law	21
Bankruptcy Law	21
Corporate Governance	21
Dispute Resolution	21
Ethics in International Business Law	21
EU Public Procurements and International Trade Rules.....	21
International Intellectual Property Rights.....	22
Resolution of International Investment Disputes	22
Resolution of Trade Disputes and Trade Remedies.....	22
Taxation of International Trade Transactions	22
Trade and Intellectual Property Rights.....	22
French Language	23
Table des matières – Table of contents	24

